

Observation 3 du 11/02/2023

Le traité d'Aarhus est violé par l'Etat et l'affaire est portée au Conseil constitutionnel.

L'Accélération est une loi scélérate pour appauvrir le citoyen et lui brouiller la santé et la jouissance de son bien même si la Constitution lui garantit une vie normale.

Les maladies sont à cause des fréquences électromagnétiques

Le bris des brins d'ADN

Les maladies neuro endocriniennes

Les infertilités

L'excitation du cortex angulaire.

Bannissons une tech plus chère et plus dangereuse et sauvons les riverains de cette calamité

John Hunter